



Madame la directrice académique, Mesdames, Messieurs,

La mobilisation contre la réforme des retraites des personnels de l'éducation nationale, des fonctionnaires et des salariés se poursuit. Après sept mobilisations et grèves massives, le Président reste sourd à nos revendications, droit dans ses bottes, feignant de se mettre au-dessus de la mêlée. Il refuse tout rendez-vous avec les syndicats, malgré des sondages qui montrent qu'une très large majorité de la population est opposée à sa réforme. Bien qu'il soit à l'origine de cette réforme, le candidat Macron n'avait pas daigné faire campagne sur ce thème, préfigurant son attitude méprisante et dédaigneuse à l'encontre des français.

D'autant plus que d'autres solutions sont possibles, comme augmenter les cotisations de 0.8 point d'ici 2027, ce qui rapporterait 12 milliards, ou augmenter les salaires. C'est la raison pour laquelle la FSU demande le retrait de cette proposition de réforme inutile et injuste.

En ces temps difficiles d'inflation et de perte de pouvoir d'achat, le président invoque son programme pour imposer la réforme des retraites, mais jette à la poubelle sa promesse d'une augmentation des enseignants de 10 % sans condition. Cela ne redonnera pas de l'attractivité au métier, alors que le manque d'enseignants, de contractuels et de candidats aux concours se fait gravement sentir, avec pour conséquence de nombreuses heures de cours non assurées, entraînant l'éducation nationale dans une impasse.

D'après une étude de la DEPP commandée par le Ministère, les enseignants français travaillent 43h par semaine. Un autre rapport comparant les systèmes européens indique que les enseignants français ont la plus longue durée annuelle d'enseignement, tout en étant les moins bien payés, et en ayant les classes les plus chargées. Non content de cela, le ministère veut transformer l'école de la République en nous faisant travailler encore plus, au travers du PACTE, qui nous imposerait 24h de remplacement en interne, tout bonnement irréalisable au regard des emplois du temps. C'est pourquoi la FSU est opposée au PACTE et le refuse.

La FSU exige une revalorisation sans condition et demande 10 % d'augmentation immédiate, assortie d'un plan de rattrapage au travers d'une révision de la grille indiciaire. Elle est opposée aux primes, qui ne sont pas prises en compte dans le calcul du montant des retraites, et demande leur intégration dans la grille indiciaire.

Pour faire face à l'inflation durable, contrairement à ce qu'affirme le ministre de l'économie, la revalorisation est urgente et nous n'acceptons pas d'en rester à quelques maigres pourcents en septembre.

Pour en venir à l'ordre du jour concernant les postes en collège, nous estimons que la dotation est nettement insuffisante par rapport à l'évolution positive de la démographie scolaire dans les établissements du département.

Dans les collèges du département, il n'y a que sept créations de postes, mais cinq seulement si l'on tient compte de la suppression de deux postes de PEGC, ce qui est largement insuffisant pour l'ouverture de 3 nouveaux collèges et la montée en effectifs de ceux créés récemment. De même, nous déplorons les 10 fermetures de postes de technologie, conséquence de la disparition de cette matière en sixième, en contradiction avec les assurances que l'on nous avait données.

En ce qui concerne les personnels non enseignants, nous nous interrogeons sur la création de postes de direction pour l'ouverture de 3 nouveaux collèges et pour combler le déficit en postes d'adjoints en Seine et Marne. Qu'en est-il des postes administratifs, des infirmier.e.s et des AED ?

Le manque de personnels médicaux va en s'accroissant dans l'Éducation Nationale, alors que le mal-être des élèves s'exprime de façon beaucoup plus radicale, inattendue et parfois dramatique (il y a une augmentation forte et inquiétante des suicides des jeunes).

Il serait impératif que la présence des médecins et des infirmier.e.s scolaires, des psy En, des assistantes sociales soit renforcée pour répondre à tous les besoins.

Pour conclure, les enseignants sont fatigués du manque de prise en compte de leurs difficultés, et la colère est grandissante chez nos collègues, victimes de surcharge de travail, du manque d'enseignants, de suppléants et de personnels de toutes catégories pour faire face à l'évolution positive des effectifs de collégiens.

Face à la surdité du gouvernement, l'Intersyndicale appelle à une nouvelle journée de grève et de manifestations le 15 mars.

Nous souhaitons enfin rendre un hommage appuyé à notre collègue Agnès Lassalle, morte au travail en effectuant sa mission de service public.

Ce drame terrible doit nous alerter sur l'état de santé dégradé de nos élèves depuis la crise du covid, le manque de moyens accordés à la santé mentale des jeunes dans notre pays (qui est une vraie bombe à retardement) et sur le dénuement du pôle sanitaire et social.